

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499 rue Principale, le 12 mai 2006 à 19h00 .

Sont présents à cette session :

Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne

Messieurs Richard Vermette et Eric Laponte, conseiller au siège numéro 1 et 6, sont absents.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire, Monsieur Herman Bolduc, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

Un avis de convocation fut remis à chaque élu dans les délais prescrits.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2006-05-142 Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Terrain : Monsieur André Quirion
4. Achat de terrains : prolongement de la rue Lapointe
5. Travaux rues Mercier-Poulin
6. Autres Items :
7. Période de questions
8. Clôture de la session

3. TERRAIN : MONSIEUR ANDRÉ QUIRION

Ce point fut traité après l'adoption des résolutions 2006-05-143 et 2006-05-144.

Le conseil municipal souhaite acquérir une partie du terrain de Monsieur André Quirion situé au 535, rang Grand Shenley (superficie approximative 2 441 368 pieds carrés). Après négociations, aucune entente ne fut conclue entre les parties étant donné l'importante différence qui sépare l'offre de la demande.

4. ACHAT DE TERRAINS : PROLONGEMENT DE LA RUE LAPOINTE

2006-05-143 **Considérant** que suite à l'adoption de la résolution 2006-05-140, les membres du conseil souhaitent acquérir de Monsieur Doris Drouin et de Monsieur Régis Breton une assiette de rue de 45 pieds de large sur la longueur des propriétés respectives desdits propriétaires au coût de 1\$ chacun afin de prolonger la rue Lapointe ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité

D'acquérir ladite assiette de rue de Monsieur Doris Drouin et Monsieur Régis Breton au coût de 1\$ chacun ;

De mandater Me Paul Poirier, notaire, pour la rédaction du contrat d'achat ;

D'autoriser le maire, Monsieur Herman Bolduc et la Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, à signer tous documents relatifs à cette transaction.

De s'assurer que la municipalité n'a aucune obligation pour l'entretien dudit prolongement de rue en période hivernale.

5. TRAVAUX RUES MERCIER-POULIN

2006-05-144 **Considérant** qu'en vertu de l'acte de servitude conclue entre la Ferme Jean-Rock Champagne et Fils et la municipalité, Monsieur Champagne désire être informé de la période d'exécution des travaux ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de mandater Monsieur Herman Bolduc, maire, pour fixer une rencontre avec Monsieur Jean-Rock Champagne afin de connaître la période qui convient le mieux aux deux parties.

6. AUTRE ITEMS :

Aucun item ne fut ajouté.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

8. CLÔTURE DE LA SESSION

2006-05-145 Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de mettre fin à la séance. Il est 21h00.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.